



Comité d'Hygiène Sécurité et des conditions de Travail de la Haute-Vienne du mardi 26 avril 2016.

Compte-rendu

Représentants de l'administration : M Vincent BONARDI (DDFIP) président remplaçant du président titulaire, M BIROT(INSEE), Mme ZALDUA (DDFIP),
Mme GAYTON-SEGRET (DDFIP)
Mme GAUTHERIE (INSEE) assistante de prévention,
M GIORGI (DDFIP) assistant de prévention,
M VALLAT (DDFIP expert).

Mme JOUANNY secrétaire administrative du CHS-CT 87
Mme RABBIA assistante sociale
M THIEBAUT Inspecteur Santé et Sécurité au Travail

Représentants du personnel :

Vos représentants FO FINANCES : Philippe LORNAC secrétaire du CHS-CT 87 ,
Patricia VIOLET, Catherine BRIANCHON-CAMPAGNE.
2 représentants CGT et 2 représentants Solidaires

Ordre du Jour

Approbation du procès verbal du 9 mars 2016 ;
Présentation de la note d'orientation ministérielle 2016 ;
Présentation du Règlement intérieur 2016 ;
Budget 2016 ;
Adaptation des Structures de Réseau ;
Communication du DUERP et avis sur le PAP de la DDFIP ;
Point sur les chantiers immobiliers de la DDFIP ;
Examen des consignations portées sur les registres Santé et Sécurité et compte rendu de l'exercice d'évacuation ;
Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression,
Questions diverses.

Après vérification du quorum le président ouvre la séance.
Un représentant de la CGT lit une déclaration liminaire.

Approbation du procès verbal du 9 mars 2016

L'approbation est reportée à la séance suivante : le PV étant en instance de signature.

Présentation de la note d'orientation ministérielle 2016

L'inspecteur Santé et Sécurité au Travail présente la note des orientations pour 2016 qui doit être prochainement mise à jour sur Alizé.

2 risques sont mis particulièrement mis en exergue en 2016 par le ministère :

les chutes : en effet il est constaté de nombreux arrêts de travail suite à des chutes sur notamment des câbles ou de matériel non adéquat ;

le risque routier en mission : la formation a longtemps été la seule mesure en matière de prévention, il est préconisé de privilégier d'autres organisations autant que faire se peut.

Les risques majeurs sont cependant toujours d'actualité :

les RPS,

les risques incendie et amiante qui sont de mieux en mieux maîtrisés mais qui demandent toujours la plus grande vigilance en présence de vétusté surtout électrique pour l'incendie.

Le risque de discrimination après retour sur poste (maladie).

L'emploi des crédits CHS-CT doit prioritairement servir à répondre aux obligations des observations des rapports et des vérifications.

Présentation du Règlement intérieur 2016

L'inspecteur Santé et Sécurité au Travail explique que le RI n'est pas soumis à l'approbation du CHS-CT car identique à celui du Central et ayant déjà été adopté à ce niveau. L'inspecteur présente le RI qui n'a pas fait l'objet d'évolution notable mais qui donne cependant plus de précisions sur les missions du CHS-CT.

Les critères sur la définition de projet important au sens du CHS-CT sont développés.

Le quantitatif n'est pas le seul critère retenu pour décider de la désignation de projet

important. La notion de qualificatif est également retenue quand il y a un impact important sur les conditions de travail.

L'articulation entre présentation au CT et au CHS-CT n'est pas modifiée et toujours en attente du débat ministériel. Pour l'instant la présentation au CT prime sur celle au CHS-CT.

L'expertise agréée est lancée par un cahier des charges, elle n'empêche pas la poursuite du projet.

Communication : la liste des représentants et le calendrier doit être affiché dans les services (ou intranet).

Nouveauté : le cadrage des missions du secrétaire sont précisés.

La non participation au vote est considéré comme une abstention.

Budget 2016

Le président annonce que suite à la prise en charge de travaux par le programme 309 de la Préfecture, il est dégagé 20 000 euros qui sont remis au budget en tant que réserve pour l'année pour répondre tout le long de l'année aux dépenses ponctuelles non prévues ; il est envisagé de prévoir ainsi une provision de précaution chaque année en début d'exercice.

Pour l'instant toutes les actions classées en priorité 1 rentrent dans le budget ce qui n'est pas le cas si se rajoutent celles classées en priorité 2.

Le budget est maintenu sur la base de 129,77 euros par agent, il est cependant mécaniquement en baisse car il y a moins de personnels.

VOTE à l'unanimité : CONTRE

Adaptation des Structures de Réseau

M BONARDI nous fait le point sur:

- la fusion des services SPF et Enregistrement qui devrait intervenir au 1^{er} novembre 2016.
- la fusion des SIP : 3 groupes de travail ont été créés. Le service support sera le SIP Limoges Extérieur.

M VALLAT indique qu'un mouvement local aura lieu et que tous les agents du SIP Limoges Ville sont prioritaires pour rejoindre le SIP.

L'avis des OS a été demandé sur ces 2 projets. Vote contre à l'unanimité.
Les OS sont contre les fusions de service qui est une adaptation à la suppression des postes dans les services

Communication du DUERP et avis sur le PAP de la DDFIP

1 année sur 2

L'évaluation des risques professionnels consiste à les identifier et mettre en place des actions de prévention.

Cette évaluation est faite avec la participation obligatoire des agents.

57 actions prioritaires ont été identifiées. Le CHS-CT finance à hauteur de 61 % le coût de ces actions.

VOTE à l'unanimité : ABSTENTION

Point sur les chantiers immobiliers de la DDFIP

Contentieux sur la prise en charge des travaux de la toiture du site Cruveilhier

Suite au refus de l'assurance de prendre en charge les travaux alors que l'entreprise était cependant d'accord sur le protocole, il est demandé une expertise judiciaire auprès du tribunal administratif. Les travaux de réfection de la toiture ne peuvent avoir lieu tant que le dossier n'est pas réglé. Actuellement il n'a aucune certitude sur la durée de cette situation, ce qui pose d'une manière aiguë, la question des conditions de travail des agents impactés.

– La Paierie Départementale

Les travaux sont terminés, reste juste quelques réserves à lever.

Le déménagement et l'installation du service se feront entre le 11 et 13 mai 2016.

En fin de séance, le comité a visité les locaux.

– Pour Saint-Junien

Les travaux avancent correctement et la réception de chantier est prévue pour le 1^{er} novembre 2016.

Les déménagements sont envisagés pour la Trésorerie, dans la 1^{ère} quinzaine de novembre 2016 et pour le SIP/SIE dans la 2^{ème} quinzaine.

Examen des consignations portées sur les registres Santé et Sécurité et compte rendu de l'exercice d'évacuation

Il n'y a pas de consignations sur les registres Santé et Sécurité.

Les obligations de la société Richebourg sont désormais affichées.

Suite aux consignes de sécurité de l'état d'urgence : les rassemblements ne sont pas possibles, il n'y a actuellement pas d'exercice d'évacuation possible.

Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression

Il n'y a pas de déclarations d'accidents.

Suite à des signalements d'agression verbales des lettres de mise en garde et des signalements à la Police ont été faits.

Questions diverses

Radon : des tests sont prévus, il faut toutefois attendre la mi septembre, car il y a un risque d'altération par la température estivale

Un bon de commande pour des travaux a été émis, une relance va être faite.

La communication auprès des agents par l'administration des dates des CHS-CT est demandée.

A la fin de la séance, les membres du CHS-CT sont invités par l'administration à visiter le quatrième étage de l'immeuble de Montmailler suite à sa réfection.